Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Le secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche

Paris, le – 9 DEC. 2014

N/Réf. : CDAP/E/A14027303-D14019487

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur vos attentes quant à la mise en œuvre du prochain service ferroviaire annuel en Picardie sur la liaison TER Paris-Creil.

Comme vous le savez, les TER de 17h22 et de 18h22 ont dès l'origine posé une difficulté de coexistence avec des TGV vers Arras ayant les mêmes horaires.

La solution initialement envisagée par la SNCF consistait à décaler de 30 minutes les deux TGV au départ de Paris en direction d'Arras pour faire circuler les 2 TER. Dans un souci d'optimisation des capacités ferroviaires, l'entreprise envisageait de les accoler aux TGV quittant la gare du Nord à 16h52 et à 17h52. Cependant , cette évolution a rencontré une opposition vive de la part des élus du Nord Pas-de-Calais dont l'offre était ainsi dégradée par rapport à la situation actuelle.

Aussi, ai-je indiqué au président de la SNCF, mon souhait que ce dispositif puisse être réexaminé, en étroite concertation avec les élus concernés du Nord-Pas-de-Calais et de la Picardie, afin de prendre mieux en compte l'ensemble des besoins, dans le souci d'offrir à nos concitoyens une desserte équilibrée de tous les territoires sans privilégier un territoire aux dépens d'un autre.

Je vous informe que la SNCF propose, suite à ma sollicitation, de créer le TER de 17h22 et d'expérimenter le maintien du TGV de 18h22. Cette expérimentation d'une durée de 6 mois, devra conduire la SNCF à en faire le bilan complet, tant pour les voyages TER que pour les voyages TGV, et nécessite que SNCF et RFF recherchent dans ce délai toute solution optimale permettant de répondre au mieux à l'ensemble des besoins confirmés par les mesures in-situ.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A. Vidalies

Alain VIDALIES

Monsieur Alexis COSMA
Président de l'Association Lutece
Maison des Associations
Rue des Hironvalles
60100 CREIL